

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 59 (1914)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Dispositif pour la transformation de skis en traîneau  
**Autor:** Burnier, J.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-339633>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Dispositif pour la transformation de skis en traîneau<sup>1</sup>.

Les 3, 4 et 5 janvier 1913, nous avons eu le grand plaisir d'accompagner une patrouille de skieurs qui cantonnait à Anzeindaz, pour de là faire des reconnaissances notamment au Pas de Cheville et au Col des Chamois<sup>2</sup>.

Au cours de ces exercices auxquels nous assistions en simple spectateur, ayant eu le chagrin d'être réformé du service militaire, nous nous sommes demandé ce qu'il adviendrait d'une patrouille de skieurs, si, par deux ou trois mètres de neige molle, l'un de ces hommes était blessé au point de ne plus pouvoir se servir de ses skis.

L'abandonner sur place, le transporter à dos de skieurs ou de soldats en raquettes nous apparut comme des solutions peu pratiques et de nature à entraver considérablement la marche de la patrouille.

Nous nous sommes dès lors efforcé de construire un appareil léger et pratique qui a abouti au modèle dont les photographies sont reproduites ici.

Cet appareil se compose de trois chevalets en aluminium fixables à n'importe quelle paire de skis au moyen de crampons et d'une toile formant civière, celle-ci pouvant, une fois pliée, être utilisée comme sac de montagne.

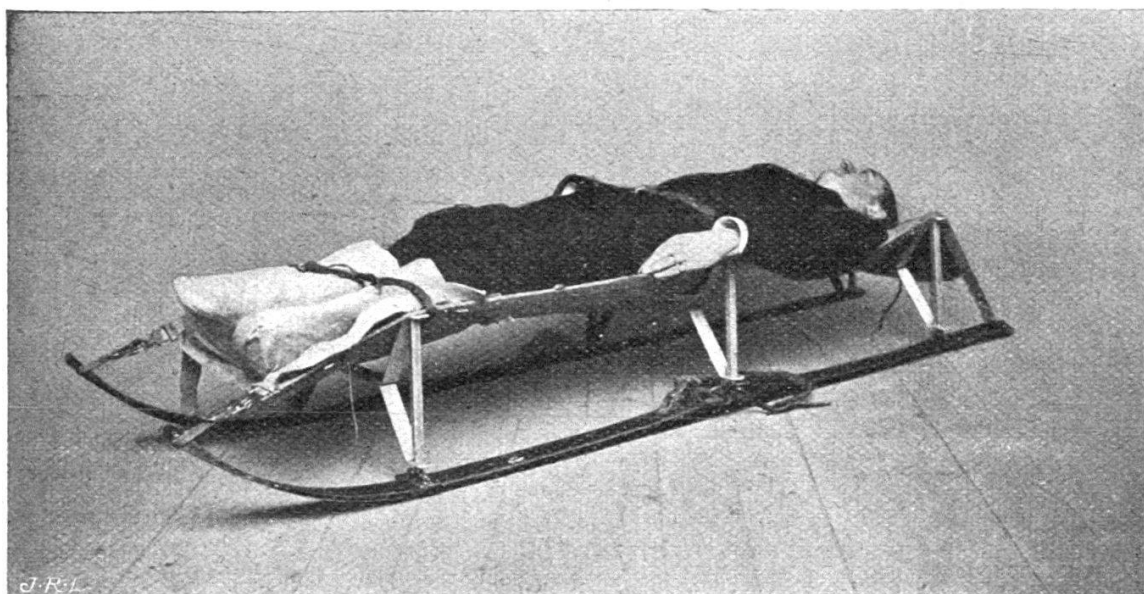
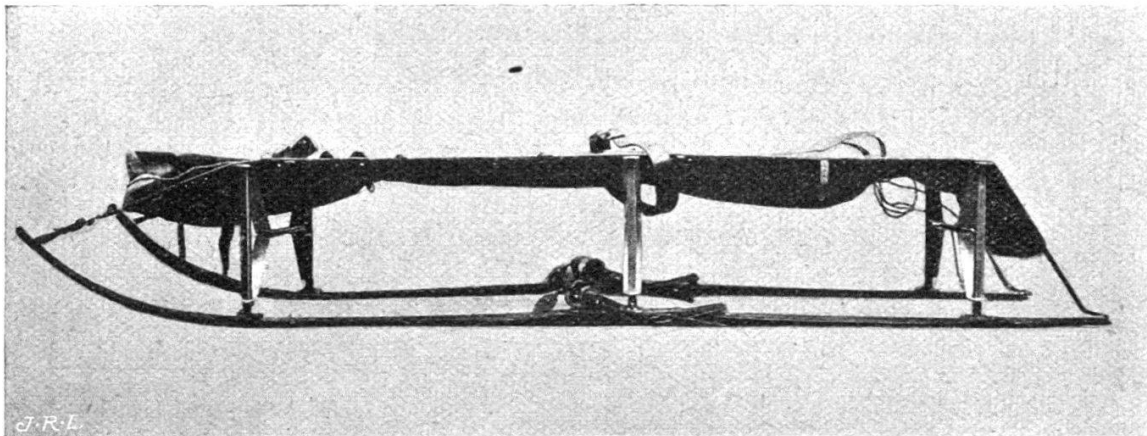
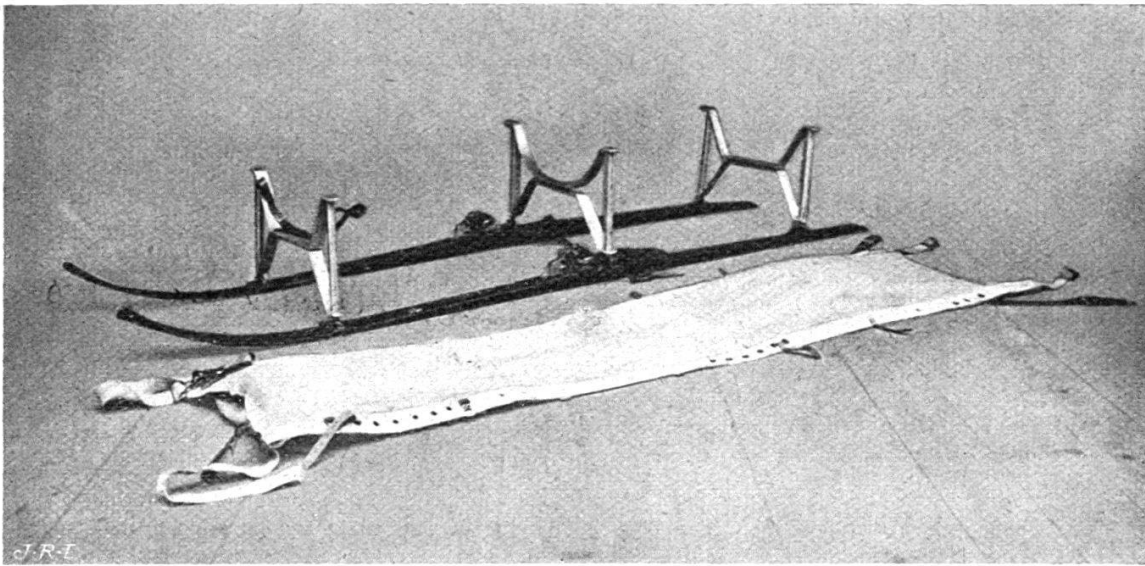
Les crampons, au nombre de six, se fixent par trois sur chaque ski dans les mêmes plans transversaux, afin de permettre le montage des trois chevalets destinés à supporter la toile qui les assemble pour former la civière.

Chaque crampon se compose de deux mâchoires coulissantes reliées entre elles par une vis de serrage à pas de vis gauche et droit.

Cette vis permet d'écarter ou de rapprocher les mâchoires

<sup>1</sup> Brevet suisse demandé.

<sup>2</sup> Sous les ordres du premier-lieutenant Colomb et du premier-lieutenant Decollogny.



du crampon de façon à pouvoir fixer celui-ci sur le ski sans le détériorer.

Au centre du crampon se trouve rivée une douille verticale dans laquelle vient s'emboîter le tourillon du montant.

Les montants des chevalets sont reliés entre eux par des croisillons composés de deux moitiés de forme demi-hexagonale, superposées et retenues par des tourillons. La moitié supérieure du chevalet du milieu est constituée par un demi-croisillon de forme arrondie, en vue du transport de blessés, ce qui donne à la toile sur laquelle repose le corps une plus grande élasticité dans sa partie centrale.

Chaque demi-croisillon est pourvu, à ses extrémités, de brides trouées pour laisser passer les tourillons des montants. Les croisillons et les montants s'assemblent par emboîtement de façon à supprimer complètement les pièces détachées telles que boulons, vis ou goupilles.

Le poids total des pièces métalliques est de 4,5 kg.<sup>1</sup>

Les trois chevalets ainsi constitués sont reliés et entretoisés par une toile dépliée, amarrée aux extrémités des skis par des crochets et des attaches extensibles à tendeurs, afin de permettre son adaptation sur skis de longueur variable. Dans le même but, la toile présente, à l'endroit de chaque montant, plusieurs œillets pour faciliter l'accrochage aux tourillons.

La civière se compose, à l'avant des skis, d'une poche pour les pieds du blessé afin d'éviter tout glissement de celui-ci en avant.

Une petite courroie qui peut servir à relier les pièces métalliques quand l'appareil est plié, renforce cette poche et permet de fixer une couverture sur le malade.

Au centre du traîneau, le ceinturon qui fixe le sac sur le dos du skieur sert à retenir les bras du blessé. Enfin, à l'arrière du traîneau, les bretelles du sac passant sur les épaules

<sup>1</sup> Nous tenons ici à remercier très vivement M. Chabloz, de la maison Och frères à Lausanne, qui, par son inlassable complaisance, a beaucoup facilité nos recherches. Nos remerciements vont aussi à M. Duboux, à la Cité, pour tout l'intérêt qu'il a mis à exécuter les pièces que nous lui commandions.

du malade empêchent complètement celui-ci de glisser en arrière ou de côté.

Une fois pliée, la toile forme un sac carré, pas très élégant, mais pouvant contenir tous les effets d'un homme dans deux grandes poches.

Lorsque l'appareil est monté, les poches du sac se trouvant sous les pieds et sous le dos et étant à soufflets, peuvent garder tout leur contenu sans que le blessé en soit incommodé.

Le poids du sac, en forte toile brune, est de 2,4 kg.

La traction du traîneau peut se faire en attachant une corde aux fixations des skis et en la faisant passer dans des boucles à l'avant des skis afin de faciliter la direction.

Enfin, le traîneau peut être utilisé pour toutes espèces de transports tels que bois, vivres, munitions, jusqu'à concurrence du poids de 80 kg. pour lequel il a été construit.

Il serait facile d'augmenter la résistance du traîneau jusqu'à 100 et même 130 ou 140 kg., en renforçant les croisillons des chevalets. Si nous ne l'avons pas fait c'est parce que nous avons tâché de réduire à son minimum le poids du traîneau.

Dans son article intitulé : « Un paquetage pour fantassin », publié dans cette même *Revue* (mars 1913), le capitaine Strubin donne :

Comme poids de son nouveau sac . . . . .	1550 gr.
Comme poids de l'ancien sac . . . . .	2850 »
Le nôtre pesant . . . . .	2400 »

nous paraît pouvoir être considéré comme se rapprochant du poids normal.

La surcharge effective par traîneau se borne donc au poids de 4,5 kg. à répartir entre dix-huit pièces métalliques constituant les chevalets.

Pour terminer ce petit compte-rendu sans prétention sur un appareil que nous avons construit dans l'espoir de rendre un service à l'armée, citons encore la façon dont, selon nous, il pourrait être utilisé dans un cas pratique.

Un homme est blessé au point de ne plus pouvoir se servir de ses skis. Le brancardier monte en quelques minutes, à l'aide de son sac et des skis du blessé, un traîneau pour transporter ce dernier. Gardant ses skis ou ses raquettes et se chargeant du sac du blessé, le brancardier peut alors seul ou à l'aide d'autres soldats traîner le blessé.

J. BURNIER.

---